

Optimiser la gestion de l'herbe avec le pâturage tournant dynamique

« Comment déterminer le potentiel de mes prairies et optimiser la valorisation de l'herbe dans l'alimentation pour gagner en autonomie ? »

Cette formation d'une journée vous donnera les clés pour adapter les principes du pâturage tournant à votre élevage, pour en améliorer les performances économiques, techniques et environnementales et gagner en autonomie alimentaire.



- > **Jeudi 25 novembre 2021, à Champlin (08)**
- > **Mardi 30 novembre 2021, à Auvillers les Forges (08)**
- > **Jeudi 2 décembre 2021, au Chesne (08)**

Matin > 9h30-12h30

- Développer une capacité d'observation du comportement des animaux :
 - comportement alimentaire du troupeau au pâturage,
 - besoins en eau au pâturage,
 - distances parcourues de la prairie à la salle de traite : quelles incidences sur les performances ?
- Apprendre à observer la prairie.

Après-midi > 13h30-17h30

- Le fonctionnement et les stades optimaux du pâturage dynamique (hauteur, nombre de feuilles, etc.).
- Connaître les principaux itinéraires techniques pour la culture de l'herbe.
- Choisir les espèces qui sont le mieux adaptées à son système pâturage, et à son sol.
- Savoir gérer les adventices.

> Les intervenant-e-s

- **Ernest Potdevin**, éleveur et nutritionniste, spécialiste des techniques agroécologiques liées aux productions animales.
- **Béatrice Quétant**, formatrice



Repas : Tiré du sac – Apporter ses couverts, verre, assiette.

> Contact et informations

Béatrice Quétant, responsable de stage

Tél. : 03 29 86 10 50 - 07 81 24 00 98

Mail : ardeargrandest.bq@gmail.com

Adresse postale :

Antenne de Verdun
20 rue du 19^{ème} BCP
55100 VERDUN

> Informations pratiques

Public : Eleveurs et éleveuses de bovins et/ou ovins.

Pré-requis : aucun

*90% de nos stagiaires sont
entièrement satisfaits de
notre offre de formation*

Frais pédagogiques : Gratuit pour les stagiaires éligibles à VIVEA.

En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef-fes d'entreprise.

Autres coûts à prévoir : le repas est à la charge du stagiaire.

Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation.

Formation d'une journée – trois sessions proposées :

Jeudi 25 novembre 2021 à Champlin

Mardi 30 novembre 2021 à Auvillers les Forges

Jeudi 2 décembre 2021 au Chesne (08)

Conditions générales de service et règlement sur :

<http://www.agriculturepaysanne.org/files/Conditions-gy-ny-rales-de-service-ry-glement.pdf>

> Accessibilité



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

> Inscription : auprès d'Ernest Potdevin par téléphone : 06 87 09 73 55
ou par mail : ernest.potdevin@wanadoo.fr

Stage limité à 8 personnes.

Formation à l'initiative de :



LE RÉPERTOIRE
DES SAVOIR-FAIRE PAYSANS

Avec le soutien financier de :

